



Fiche technique Bilan 2010 des interventions de la Ville en sécurité routière

Le Plan de transport

En 2008, l'agglomération de Montréal s'est engagée à accroître la sécurité des déplacements de l'ensemble des usagers, et plus particulièrement des piétons et des cyclistes dans le cadre d'une vision «zéro accident» à long terme. D'ici 10 ans, la cible est de réduire les accidents de 40%. Cette cible n'est atteignable que si l'on agit sur plusieurs fronts en même temps, suivant l'approche des trois 'E', pour «Engineering» (ingénierie), «Enforcement» (contrôle policier) et «Education» (éducation et sensibilisation).

Sécurité des carrefours

La Ville a procédé au réaménagement sécuritaire de 114 carrefours depuis 2007.

De plus, la Ville intègre des réaménagements sécuritaires à l'ensemble de ses projets : qu'il s'agisse de réfection routière, d'aménagements cyclables, de travaux aux feux de circulation, entre autres, la Ville optimise sans cesse ses actions et ses investissements.

40 km /h dans les rues locales

Le projet a été complété sur la totalité du territoire de la Ville de Montréal.

- Le projet a nécessité des dépenses de 1,4 M \$.
- Un total de 7 000 panneaux de circulation ont été installés.
- Des campagnes de sensibilisation concertées et des opérations policières ciblées contribuent à améliorer le bilan routier.

Radars photo et surveillance aux feux rouges

La Ville participe activement au projet pilote lancé par le MTQ. Des équipements ont été installés à 5 endroits à risque du réseau montréalais :

- rue University, à l'intersection Notre-Dame Ouest;
- rue Sainte-Catherine, à l'intersection d'Iberville;
- boulevard Décarie, à l'intersection Paré;
- le chemin McDougal, entre l'avenue Cedar et Le Boulevard;
- la rue Notre-Dame, entre l'avenue De Lorimier et l'avenue Georges-V.

Les données recueillies lors du projet pilote démontrent que ces appareils agissent positivement sur les comportements des usagers de la route. Une étude plus approfondie sur le déploiement des équipements, le mode de gouvernance et les adaptations opérationnelles et technologiques possibles devrait débuter au printemps 2011.

Modernisation des feux de circulation

Afin de se conformer à la nouvelle réglementation de Transports Québec, la Ville accepte de modifier son parc de feux de circulation. Plusieurs équipements ont un impact direct sur la sécurité et la qualité de vie des citoyens.

100 feux piétons à décompte numérique installés :

- offre au piéton une meilleure compréhension du temps résiduel de traversée.

100 contrôleurs électroniques installés:

- favorise une meilleure répartition du droit de passage des divers usagers;
- contient les véhicules sur le réseau artériel et évite le transit dans les rues locales;
- contribue à une meilleure gestion des situations d'urgence;

Mesures prioritaires pour bus

L'implantation d'une voie réservée est souvent l'occasion d'améliorer la sécurité des piétons. L'an dernier, nos spécialistes de la sécurité routière sont intervenus dans le dossier de la voie réservée au transport collectif sur le boulevard Saint-Joseph en bonifiant le projet initial par l'ajout de feux piétons à décompte numérique à 11 intersections et d'un nouveau procédé de marquage à l'ensemble des traverses piétonnes en bloc le long de l'axe Saint-Joseph.

Aménagements cyclables

Le réseau cyclable de la Ville de Montréal s'est accru d'environ 5 % au cours de la dernière année.

Malgré une augmentation de 35% à 40% du nombre de cyclistes depuis 2008, le bilan routier demeure stable. Ainsi, nos aménagements cyclables contribuent à la sécurité des cyclistes.

Au terme de l'année 2010, le nombre de membres du service de vélo en libre-service (SVLS) BIXI a presque triplé, passant de 11 000 à près de 30 000.

Nos spécialistes en sécurité routière ont été appelés à intervenir dans une vingtaine de projets cyclables tout au long de l'année 2010 dont celui de l'aménagement du carrefour Christophe-Colomb et Des Carrières, par exemple.

Centre de gestion de la mobilité urbaine

Le CGMU est un endroit où l'on retrouve différents équipements qui permettent à la Ville de rassembler l'information sur l'état du réseau routier. Les principaux bénéfices du CGMU :

- Une gestion des feux de circulation plus flexible;
- Un diagnostic plus rapide des anomalies ou défauts des feux.
- La mise en place d'un chemin de détour en cas d'urgence;
- Le partage d'information avec les partenaires (SPVM, SIM, STM, sécurité civile);

Initiatives en arrondissement

Plusieurs arrondissements ont adopté diverses interventions destinées à sécuriser les abords des écoles, des hôpitaux et des stations de métro et de train. Ils ont apporté une attention particulière à l'amélioration de la signalisation, du marquage et, dans certains cas, de la visibilité aux endroits névralgiques.